

Informations de base	
<p><b>2022/2612(DEA)</b></p> <p>DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Codes de la nomenclature combinée et du système harmonisé et les conditions d'importation de certains produits composés, certains biens et oiseaux de compagnie exemptés des contrôles officiels aux postes de contrôle frontaliers et exigences applicables aux produits composés exemptés des contrôles officiels aux postes de contrôle frontaliers</p> <p>Complétant <a href="#">2013/0140(COD)</a></p> <p><b>Subject</b></p> <p>2.80 Coopération et simplification administratives  3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire  3.10.08.01 Alimentation animale  3.10.09.02 Phytosanitaire, phytopharmacie  3.10.10 Alimentation, législation alimentaire  4.60.04.04 Sûreté alimentaire</p>	<p>Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur</p>

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
28/03/2022	Publication du document de base non-législatif	<a href="#">C(2022)01804</a>	
28/03/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2.0 mois		
06/04/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
06/04/2022	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
07/06/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		